

Docteur COTTIN Jean-Pierre  
448 Chemin de Combevanelle  
30900 NÎMES

À Monsieur le Président de la commission d'enquête  
publique concernant le projet éolien

Quatre Chemins

Chateauponsac / Balledent

Objet : L'enquête publique Quatre Chemins Chateauponsac/ Balledent

Monsieur Le Président,

Veillez noter mon avis très défavorable pour ce projet qui va contribuer à défigurer la région. Surtout que d'autres projets fleurissent dans la région sur des communes limitrophes, et il s'avère que tous ces projets vont créer des effets d'encerclement rendant la vie impossible tant pour les humains que pour les animaux.

C'est tout à fait par hasard, par le bouche à oreilles, que j'ai appris l'existence de cette enquête. N'est-ce pas le rôle de la commune et de ses représentants de nous tenir au courant de tels changements fondamentaux pour la vie des concitoyens ?

Pour être au courant il faut se rendre en Mairie pour consulter les affichages, ce qui élimine forcément un nombre important d'administrés qui ne pouvant se déplacer comptent sur les bulletins municipaux pour être informés. Ces bulletins municipaux qui fleurissent, sous prétexte de transparence, et qui sont bien discrets sur ce sujet majeur des éoliennes.

Je ne vous ferez pas l'injure de penser que vous ne savez pas que les éoliennes créent des nuisances aussi bien sonores que visuelles et électromagnétiques entre autres, avec risques importants d'acouphènes, surdités et pouvant entraîner à terme des dépressions nerveuses.

De plus la distance éoliennes/habitations est réduite à 500 mètres ce qui est incongrus vus les turbulences et le niveau sonore relevés autour des installations déjà existantes. Et de nombreux hameaux ou lieu-dit sont concernés par ces phénomènes hautement dangereux, tel que LABORIE, MONTILLON, PIOFOUX, et autres ...

De plus ce secteur est reconnu :

\* comme secteur écologique privilégié par ZNIEFF, par Natura 2000.

\* comme secteur du patrimoine historique avec l'église de Saint Thyrsè récemment restaurée.

\* comme un secteur archéologique en cours d'étude.

\* comme une région de tourisme avec des chemins de randonnée notamment à Balledent, de découverte de la Couze.

\* et aussi une zone de pêche réputée dans la Gartempe.

Citons également cette biodiversité en danger avec des espèces classées "rouges" : la loutre d'Europe, les chiroptères, divers insectes, etc....

Ces éoliennes sont placées en plein couloirs migratoires des grues cendrées si nombreuses au printemps et à l'automne.

Les rapaces nocturnes, les mammifères terrestres protégés, comme le campagnol, verront leur mortalité augmenter par collisions et barotraumatismes.

Et il est d'ores et déjà reconnu que les ovins, les bovins domestiques, ainsi que les animaux sauvages sont également perturbés dans leur fécondité, leur habitat étant constamment agressé par le bruit.

Les travaux d'implantation et de production induisent des dégâts énormes sur la flore, le milieu aquatique, sur le paysage mais cela c'est une évidence. Les sols sont artificialisés à jamais avec des risques de pollution des nappes aquatiques surtout dans cette région connue pour l'existence d'une faille géologique

Les importants coûts financiers de fabrication et de construction des éoliennes ont un impact carbone énorme avec un retour de la balance commerciale négatif. D'autant que la production d'électricité est liée au bon vouloir du vent c'est à dire par intermittence.

Il est évident que l'éventuelle implantation d'éoliennes verra très vite une baisse du tourisme avec des difficultés majeures pour les campings, les gîtes, pour les commerçants, les artisans, et la valeur de l'immobilier s'effondrera inévitablement.

Personnellement il est évident pour moi et ma famille, qui adorons votre région, nous y réfléchissons à 2 fois avant de revenir vers chez vous comme nous le faisons régulièrement depuis plusieurs années.

Croyez Monsieur le Président à mon profond respect.



Dr COTTIN Jean-Pierre